

La Penne

magazine



MARS 2014 • GRATUIT

**Le 23 mars,
votez !**





LÉON BORRELLY

“L’âme bien née, noueuse comme un pied de vigne”.



Il a 94 ans depuis janvier dernier, et tire son vin après chaque vendange familiale, au cœur du village. Juste pour lui, pour son plaisir.

Son père était d'Aubagne, sa mère, de La Penne. Lui, il est né à la Bourgade, “*Là, au-dessus du garage*” dit-il. Puis il a vécu à la Pérussonne où son père avait une propriété. A l’âge de 15 ans, il fait ses premiers pas dans le bâtiment, avec ses frères. Maçon sera son métier jusqu’à l’âge de la retraite d’alors, c’est-à-dire 65 ans ! Léon Borrelly raconte : “*Rien qu’à Saint-Mitre j’ai fait vingt maisons, une à La Corniche et une à Rousselot*”. Il est là, près de ses vignes, appuyé sur son balai qui lui sert pour se déplacer. Sa canne en quelque sorte. Malgré ses 94 ans, tous les matins jusqu’à midi et lorsque le soleil est de la partie, il va, il vient dans le grand jardin, là où vit sa fille, dans le quartier de La Bourgade. Malgré tout, il est encore “gaï” comme on dit en Provence. Léon Borrelly va voir sa ruche sous les arbres. La seule qui lui reste. “*J’avais acheté deux essaims en 1956, chez un Anglais à la rue Perrin Solliers à Marseille*” se souvient-il. Le temps a passé, aujourd’hui il regarde “*ces petites bêtes qui valent de l’or*”. Des souvenirs, il en a tant et tant, il les évoque comme ils viennent au fil d’une discussion à bâtons rompus. “*J’ai fait aussi de la peinture, des portraits,*

ils sont bien !”, et plus tard, ajoutera qu’il joue de l’harmónica en galéjant sur “*la faculté de Lascours*” qui n’a, bien sûr, jamais existé. Il faut dire que des blagues, il en connaît, et lorsqu’il raconte “*Titin*” ou “*Zézette*”, le bonheur et la mémoire sont intacts. Et puis, il y a son vin. Le vin de ses 400 “*et quelques*” pieds de vigne qui lui donnent à peu près cent litres de rouge après chaque vendange familiale. Pour lui, juste pour son plaisir. Ses cépages ? “*Grenache et Cinsault, un peu de tout*”. Et qu’importe si on lui dit que c’est une piquette. Son vin, Léon Borrelly l’aime. “*Et puis, je suis sûr qu’on ne me le pique pas !*” s’exclame-t-il en riant. Sa technique de vigneron est ancestrale. “*La vigne pousse seule, lorsqu’elle monte on la coupe, sinon le vent casse tout, après on soufre pour la grappe, on sulfate pour la feuille. Plus le raisin est mûr, moins vous récoltez et plus il a de degrés*” explique le vieux monsieur. La suite des opérations, se passe dans la cuve, les bonbonnes, les bouteilles de limonade d’autrefois, l’acide tartrique, la fermentation. Et lorsqu’il en parle, c’est un peu comme si pour lui, le temps s’était arrêté. ■



■ **Page 2**
Léon Borrelly



■ **Pages 4/5**
Actualité



■ **Page 6**
Services municipaux



■ **Pages 7/8/9**
Sécurité et prévention



■ **Pages 10/11**
Vie associative



■ **Page 12**
Culture



■ **Page 13**
Mémoire d'ici



■ **Page 14**
Commerce local

■ **Page 15**
Tribunes d'expression / état civil



Edito

Madame, Monsieur,

Les 23 et 30 mars prochain, vous serez appelé à voter pour ces élections municipales. Votre vote désignera par conséquent l'équipe municipale qui conduira à la destinée de notre commune pour les six années à venir.

Ce n'est pas le candidat qui dans ces quelques lignes s'adresse à vous, mais le maire de notre village, qui a pu à de nombreuses reprises, apprécier votre participation dans de pareilles occasions. Vous témoignez régulièrement de votre sens civique, et je ne peux que vous encourager une fois de plus, à vous rendre aux urnes, à faire votre devoir de citoyen responsable.

Pouvoir voter nous semble évident et naturel aujourd'hui, mais il n'y a pas si longtemps au regard de l'histoire de la France, sous l'Ancien Régime, ce moyen d'exprimer la nature de nos revendications, de nos attentes, d'influer sur le cours de notre histoire, était un droit qui ne nous était pas reconnu. Le pouvoir décisionnel était réservé à une élite qui puisait dans le seul privilège de la naissance, le droit d'agir dans l'unique intérêt de perpétuer ce pouvoir.

Il aura fallu la naissance de la République, pour que la démocratie, le suffrage universel permettent à chacun d'entre nous, de peser sur notre avenir, d'être les acteurs de notre destin commun.

A l'échelle aussi de notre commune, vous vous devez de ne laisser à personne, le droit de décider à votre place.

Je l'ai dit à bien des reprises, la commune est un lieu privilégié pour l'exercice quotidien de la citoyenneté. Ses rapports de proximité sont des vecteurs indispensables pour le travail de nos associations locales, dans de nombreux domaines d'action.

Quelle que soit l'équipe qui sera élue à l'orée de ce prochain mandat municipal, elle aura été désignée par votre expression citoyenne. Par la première d'entre toutes : votre vote.

Le 23 mars prochain, votez.

Votre Maire,
Pierre Mingaud.



TRAVAUX



Depuis le début de l'année, de nombreux travaux de réfection de la chaussée ont été entrepris : sur l'allée Eraldo Uras, l'avenue Jean-Raybier, le chemin des Passeroses, l'Allée des Joyeux, la Montée des Ponsons, le parking des jardins familiaux.

Un passage piéton a été créé sur le boulevard Voltaire, au niveau du domaine Belle Pierre, ainsi que deux arrêts minutes, aménagés toujours sur le boulevard Voltaire, face au croisement avec le boulevard Henri-Saver.

Le carrefour entre le chemin de Saint-Lambert et le pont de l'autoroute a également fait l'objet de travaux de réfection.

Des travaux de pluvial ont été également réalisés sur plusieurs points de la commune : réfection de caniveaux et d'avaloirs, reprises de grilles sur l'allée des Grands Pins, des Genêts, des Arbousiers, le boulevard du Béal, la montée des Candolles, le boulevard de la Gare, l'avenue Jean-Jacques Rousseau, entre l'Allée de la Pinède et le boulevard du Bocage.

Enfin, les travaux de requalification du parking de la gare SNCF débiteront à la fin de ce mois. Rappelons que d'une capacité actuelle de 65 places de voitures, celui-ci passera à 91, plus 8 places motos et 24 places vélos. ■

Bienvenue aux nouveaux Pennois

Le 17 février dernier, la traditionnelle réception en l'honneur des nouveaux Pennois, était organisée en Mairie. Une quarantaine de familles, installée à la Penne en 2013, était conviée à cette réception placée sous le signe de la convivialité. L'occasion pour nos nouveaux concitoyens de faire plus ample connaissance avec les élus, les agents communaux, et d'avoir une plus ample connaissance sur la vie de notre village, et sur le fonctionnement de nos services municipaux. ■





ÉLECTIONS MUNICIPALES 23 ET 30 MARS 2014

Dans le cadre de ces élections municipales prochaines, le mode de scrutin ne change pas. Les conseillers municipaux sont élus au scrutin de liste bloquée. Les électeurs votent en faveur d'une liste qu'ils ne peuvent pas modifier. Cependant, chaque bulletin de vote comportera à la fois la liste des candidats à

l'élection municipale, et des candidats à l'élection des conseillers communautaires.

Au moment du vote, les électeurs auront un seul bulletin, sur lequel figureront ces deux listes de candidats. Ils voteront une seule fois, et pour ces deux listes. ■

LES SERVICES MUNICIPAUX EN DEUIL



Le 11 janvier 2014, Sandra Blondet nous quittait, à l'âge de 60 ans. Depuis quarante ans, elle remplissait au sein de la Mairie, avec dévouement et rigueur, les missions affectées au service d'état-civil. Elle laisse à l'ensemble du personnel communal, le souvenir d'une collègue de travail compétente, serviable et attachée au service public.

Erratum

Une erreur d'orthographe s'est malencontreusement glissée dans le dernier numéro de "La Penne Magazine", à la rubrique d'état-civil, dans le nom de madame Antonia Tasselli, malheureusement décédée le 15 décembre 2013. "La Penne Magazine" présente ses excuses pour cette erreur. ■

C'est voté

En séance du 27 février 2014, le Conseil municipal a délibéré en faveur de la gestion du service public de l'eau à la SPL "L'eau des Collines", dans le cadre d'une convention de délégation de service public. Le Conseil s'est ainsi prononcé pour autoriser le Maire de La Penne sur Huveaune à signer le contrat de gestion avec cette Société Publique Locale. La signature de ce contrat est intervenue mercredi 5 mars dernier, entre les villes de La Penne, Aubagne et la Communauté d'Agglomération. Les missions du service assainissement ont déjà, depuis le 1^{er} janvier dernier, été transférées de l'Agglo vers "L'eau des Collines", qui se substituera, au 1^{er} juillet prochain, à la Société des Eaux de Marseille, pour la distribution d'eau potable. ■ En cette même séance, le Conseil municipal s'est également prononcé en faveur d'une convention de financement, avec le Syndicat Mixte d'Energie du Département des Bouches-du-Rhône, des travaux de mise en technique discrète ou souterraine des réseaux de distribution publique d'énergie électrique, sur le boulevard Jean-Jacques Rousseau.

Le coût de cette opération, estimée à 120 000 Euros, sera pris en charge à hauteur de 48 000 Euros par ERDF, 19 000 Euros par le Conseil, le reste étant à la charge de la commune. ■

Le Conseil s'est achevé par l'approbation d'une motion de soutien aux salariés de l'entreprise LFoundry de Rousset, qui emploie plus de 650 personnes pour notamment, la fabrication de cartes à puce. 153 emplois sont directement menacés dans le cadre de la liquidation judiciaire de l'entreprise, alors que les syndicats estiment que le sauvetage du site peut intervenir de l'ancien propriétaire, Atmel, auquel ils demandent de passer des commandes supplémentaires pendant une durée d'un an, afin d'opérer la jonction avec les nouveaux produits prévus courant 2014, et pour lesquels l'usine de Rousset possède déjà un carnet de commandes. Le Conseil municipal soutient toutes les démarches juridiques et réglementaires à engager pour sauver les emplois et l'outil industriel du site de Rousset. ■



LA CUISINE CENTRALE MUNICIPALE

Un fleuron du service public communal



Ici, la journée commence à l'aube – à 6 heures ou 6h30 selon le menu du jour – et se termine vers 15h30. Sur les 520 m² qui lui sont dédiés, la cuisine centrale vit quotidiennement à un rythme soutenu pour assurer le déjeuner de quelque 550 enfants – 85% de nos écoliers – des trois écoles de la commune. Ce matin-là, en entrant dans le temple de la restauration scolaire pennoise, on se dit que quelques bons légumes sont en train de cuire au fond des marmites. Un effluve chaud et généreux en atteste. Au bout du couloir, dans son bureau, Laredj Mekdad a démarré sa journée sur les chapeaux de roue. Il répond au téléphone, note des inscriptions, donne des consignes. C'est lui le gestionnaire de cet équipement où travaille une équipe de six

agents, dont la chef de cuisine, les préparés aux fruits et légumes, à la cuisson, à la plonge. Tout est réglé comme du papier à musique.

Une extrême rigueur est nécessaire car entre 10h50 et 11 heures, tous les repas doivent être prêts et livrés dans des conteneurs isothermes en vingt minutes chrono, dans les trois cuisines "satellites" des groupes scolaires Pierre-Brossolette, Beausoleil et Jacques-Prévert. La rigueur réside aussi dans l'élaboration et la qualité gustative et diététique des repas, dans le respect du principe de la liaison chaude (*), comme l'explique Laredj Mekdad. *"Les menus sont établis toutes les dix semaines au sein d'une commission qui réunit la chef de cuisine, l'élue chargée des affaires sco-*

laire, une diététicienne, une responsable de chaque cuisine satellite, des enfants de chaque école et des représentants des parents d'élèves."

Le bio a fait son entrée sur les tables, pour les fruits et les légumes et de temps en temps, le pain. *"Les enfants adorent la soupe de légumes. Lorsqu'elle est au menu, elle nécessite 120 kg de légumes frais"* poursuit le gestionnaire en précisant toutefois que *"les endives et les choux rouge et blanc sont toujours en tête de ce que les écoliers aiment le moins..."*. Ici, on propose des filets au bon goût de "vrai" poisson, des viandes fraîches et des pizzas "maison". La rigueur de la cuisine centrale c'est enfin l'extrême respect des règles d'hygiène et de sécurité. *"Les locaux sont équipés d'un espace sans croisement des produits. Par ailleurs, les ustensiles comme les plans de travail sont lavés au fur et à mesure, et dès 14 heures, nous récupérons le matériel dans les écoles, tout est ramené ici pour être immédiatement nettoyé et désinfecté"* note encore Laredj Mekdad. La journée est bientôt finie, mais lui pense déjà à celle du lendemain. ■

La cuisine centrale c'est aussi...

- Deux repas exceptionnels pour les seniors. L'un organisé par l'entraide pour ses membres en décembre, l'autre offert par la municipalité en février.
- Les repas pour le Foyer Restaurant, trois jours par semaines et ceux destinés au centre aéré.
- La daube du mois de juillet, proposée à tous les Pennois depuis 1989, un rendez-vous de fête qui réunit en moyenne 700 personnes chaque année.

(*) Le respect du principe de la liaison chaude impose que chaque plat consommé soit préparé le jour même, et que la chaîne du chaud ne soit jamais rompue, les aliments devant rester à une température au moins égale à + 63°.





Sécurité et prévention : l'avenir passe par le bien vivre ensemble.



L'emploi, le pouvoir d'achat et la croissance ont été les préoccupations principales des Français pour l'année 2013, un sondage Harris Interactive pour RTL en atteste. L'insécurité, thème majeur de la campagne présidentielle de 2007, est désormais reléguée à la 7ème place du classement, selon un autre sondage réalisé par l'Ifop pour Paris Match. Une dernière enquête, signée BVA annonce elle aussi le recul du thème de l'insécurité, les Français déclarant être davantage préoccupés par les questions économiques et sociales comme le pouvoir d'achat et l'emploi. Pour autant - et bien qu'une distance existe entre "le sentiment" d'insécurité

et la réalité - on ne saurait raisonnablement nier le fondement des craintes de certains Pennois qui ont été victimes d'injures, d'incivilités, ou même de violence. Comment ne pas partager leur indignation, leur colère ? Il serait irresponsable de ne pas s'en préoccuper. Les municipalités successives de La Penne sur Huveaune ont toujours fait le choix de développer des politiques de prévention, à travers des dispositifs et des partenariats qui rassemblent les Pennois, créent du lien et privilégient la cohésion sociale, notamment parmi les jeunes. Et ce, d'autant que la plus grande des insécurités demeure l'insécurité sociale qui prend sa source dans la pré-

carité voire l'absence d'emploi, les profondes inégalités face aux droits fondamentaux tels que le logement, l'éducation, la santé.

A l'opposé d'une vision "tout sécuritaire", la commune a construit au fil des années, des espaces de dialogue et des partenariats (Maison de la justice et du droit, Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) confortant le socle du vivre ensemble, et complété par des choix fondés sur la qualité et la durée en termes d'accueil scolaire, d'équipements publics sportifs, culturels, le soutien actif aux acteurs associatifs et sociaux.



Dans le courant du mandat qui s'achève, la municipalité s'est attachée à renforcer et à réorganiser le service de la police municipale, afin d'optimiser son temps de présence sur le terrain, et d'assurer plus efficacement ses missions de proximité. En octobre dernier, les élus de la majorité ont délibéré en faveur de l'installation d'un système de vidéo-protection sur l'espace public. Ce dispositif sera opérationnel dans le courant de l'année, et constitue un outil complémentaire au renforcement de la tranquillité publique, même s'il ne saurait à lui seul tout résoudre. Côté prévention, le Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance - signé en 2005 entre les Communes d'Aubagne et de La Penne, l'Etat, la Région, le Département et l'Education Nationale - met en œuvre des actions collectives et des collaborations avec de nombreux acteurs locaux. Ainsi, dans le cadre du CISP, sont organisés des groupes de travail sur des questions aussi diverses que les violences faites aux femmes, l'édu-

cation parentale, les dégradations de bâtiments ou d'équipements publics. Par ailleurs, la municipalité a missionné l'Université d'Aix-Marseille, pour établir un diagnostic des problèmes de délinquance sur le territoire communal. Ici, beaucoup en sont convaincus, les actions de prévention, des services publics forts, des espaces et des biens communs partagés, le développement des solidarités et des politiques sociales en direction des plus vulnérables, malgré un contexte d'affaiblissement de la dépense publique, sont parmi les meilleurs remparts contre l'insécurité et les peurs qu'elle génère.

11 sites, 20 caméras

En étroite collaboration avec le commissariat d'Aubagne et la Direction Dépar-

tementale de la Sécurité Publique (la DDSP dépendant de la Préfecture), onze sites ont été choisis sur le territoire communal, pour y installer une vingtaine de caméras au total. Il s'agit des bâtiments communaux, des principaux axes routiers, des parkings publics, des entrées et sorties de ville, du cœur de ville où sont concentrés les commerces de proximité, et des principaux lieux susceptibles de générer des nuisances. La municipalité a fait le choix de la fibre optique qui permet - une fois installée sur le réseau irriguant la commune - de servir à d'autres équipements nécessitant le même type de technique, et ainsi de générer des économies. Le coût de l'ensemble du dispositif est estimé à 200.000 euros ; quant aux subventions du Fonds Interministériel de Prévention de La Délinquance (FIPD) et du Conseil Général, elles peuvent aller jusqu'à 40% pour chacun des partenaires auprès desquels le conseil municipal a déposé une demande allant dans ce sens. ■



Poste de Police Nationale : une mobilisation citoyenne

Après de nombreuses interventions auprès des autorités préfectorales, et face à l'absence de réponses réelles durant de longs mois, la municipalité a fait appel à une large mobilisation citoyenne pour exiger de l'État, la réouverture du poste de police fermé depuis deux ans. C'est ainsi, que le 4 juillet 2013, plusieurs centaines de Pennoises, de Pennois et au-delà, se sont rassemblés devant l'Hôtel de Ville. A l'automne suivant, une campagne de pétitions a été lancée pour être remises au Président de la République. Plus d'un millier de signatures ont été ainsi recueillies témoignant du soutien et de l'attente des habitants. Mi-février, les courriers adressés par le maire au Chef de l'État et au ministre de l'Intérieur, recevaient une réponse de leur cabinet respectif. Le ministre s'est dit "attentif aux préoccupations exprimées et a demandé à ses services de lui faire le point sur la situation de la délinquance et des effectifs de police de la circonscription dont dépend la commune". La bataille pour le Poste de police nationale n'est pas terminée !



DOMINIQUE HONETZY,
conseillère municipale,
déléguée à la Sécurité
et à la Prévention de la Délinquance

La sécurité publique est indissociable de la prévention. Une prévention transversale qui s'applique à de nombreux domaines de l'action publique de proximité, allant de la sécurité elle-même à l'insertion professionnelle, en passant par le respect du bien public, la maltraitance, la parentalité. Autant de thématiques inscrites dans le Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance où je siège, au nom de la commune. L'avenir du bien vivre ensemble comme l'apprentissage de la citoyenneté, passe par la poursuite et le développement de ces actions préventives, et en ce qui nous concerne, c'est ce que nous proposons pour les six années à venir. Parmi nos projets, figurent notamment l'aménagement de nouveaux locaux de la Police municipale, afin d'améliorer les conditions d'accueil au public, le recrutement d'un éducateur spécialisé, la promotion de la Maison de la Justice et du Droit - autre partenaire dans ce domaine - afin de faciliter l'accès à une justice de proximité, l'accompagnement d'initiatives comme le dispositif "Voisins vigilants" dans le cadre du CISPD. Nous souhaitons continuer comme nous l'avons toujours fait, à nous donner les moyens d'agir, dans la concertation avec les Pennoises et les Pennois, à travers le tissu associatif, les comités d'intérêts de quartiers, les partenaires institutionnels et d'une manière générale, tous les acteurs locaux.



La sécurité est aussi affaire de prévention routière. C'est pourquoi des actions de sensibilisation sont menées par les agents de la police municipale, auprès des élèves des CM1 et CM2. Par ailleurs, des radars pédagogiques ont été installés sur le boulevard Voltaire, et une dizaine de ralentisseurs aménagés sur la commune entre 2008 et 2013.

**ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APE) BEAUSOLEIL****Les enfants d'abord !**

Catherine Brigasco avait envie de s'investir dans la vie associative. C'est chose faite depuis qu'on lui a proposé la présidence de l'Association des Parents d'Elèves du groupe scolaire Beausoleil. C'était il y a deux ans. Depuis, la jeune mère de famille - qui auparavant participait déjà aux activités de l'APE - a pris les rênes. *"Nous poursuivons le travail engagé avec les autres membres du bureau, nous essayons de développer l'association, d'apporter des idées nouvelles"* confie-t-elle. Et les idées ne manquent pas. En témoignent les temps forts qui jalonnent l'année, organisés pour les écoliers de Beausoleil : la tombola de Noël, le tout nouveau bal carnaval qui remplace le loto, la kermesse, le

marché de Noël. L'APE collecte des fonds qui servent ensuite à financer diverses animations et activités initiées par l'école, telles que le gâteau des Rois de la maternelle, ou encore une partie de la classe de découverte des CM2 en fin d'année. *"Comme tous les parents qui s'investissent, ce qui nous rend heureux c'est de voir les enfants heureux, de voir leur sourire. C'est pour eux que nous sommes là. Nous sommes une sorte d'ascenseur entre les parents, la mairie et les enseignants"*, ajoute Catherine Brigasco, qui y voit là une belle récompense. ■

A.P.E. Ecole Beausoleil
ape.beausoleil@gmail.com

**ASSOCIATION BELLE PIERRE
GRANDS PINS****Objectif :
créer du lien
social**

L'association Belle Pierre Grands Pins a vu le jour en 1991 et son rôle est celui d'un comité d'intérêt de quartier. Jean-Claude Serrano en est le président depuis 2011, année au cours de laquelle l'association fêtait ses vingt ans d'existence. Pour lui, les objectifs n'ont pas changé : *"Notre mission première est de créer du lien social dans*



le quartier, de le faire vivre, mais nous avons aussi à cœur de sensibiliser les habitants sur la protection de l'environnement et sur des actions de développement durable, telles que le tri des déchets par exemple". C'est ainsi que depuis des années le CIQ Belle Pierre Grands Pins organise régulièrement des rencontres festives et des animations pour petits et grands, comme la Fête des voisins, Halloween, le carnaval, ou encore le gâteau des Rois à l'occasion de l'assemblée générale courant janvier. Autres champs d'interventions et de réflexion pour l'association, toutes les problématiques liées à la sécurité routière et à la sécurité en général. "Cela peut concerner l'emplacement d'un feu rouge ou d'un stop, mais aussi un dispositif tel que "Voisins vigilants" sur lequel nous nous renseignons", explique encore Jean-Claude Serrano, avant d'ajouter : "Par ailleurs, nous favorisons des rapprochements



avec d'autres CIQ, pour mutualiser des actions éventuelles sur des préoccupations communes". Aujourd'hui, le nombre des adhérents est croissant, il en coûte à chaque famille une cotisation annuelle de 10 euros. ■

**Contact : 8 Allée des Romarins
Président Jean-Claude Serrano
04 91 35 87 08**

DOJO DE LA PENNE SUR HUVEAUNE

C'est l'histoire d'un club...



Créée il y a 23 ans, l'association compte aujourd'hui 230 adhérents. Judo, baby-judo, Jiu jitsu, activités physiques pour tous, constituent les disciplines qui y sont enseignées. Tout se passe dans la salle polyvalente La Colombe où naissent et poussent les graines de champions. Pour Francis Assaïante, l'histoire de ce club est aussi la sienne puisqu'il en est le président depuis sa création. Il raconte comment l'association a évolué, s'est développée, et donne le meilleur d'elle-même en termes de performances et de qualité. *"Tout au long de ces 23 ans, nous avons formé 36 ceintures noires, 3 arbitres, 9 commissaires sportifs, un animateur suppléant et deux titulaires de CQP (Certificat de Qualification Professionnelle), des champions de France. Par ailleurs, depuis trois ans, nous avons mis en place un partenariat entre notre club et ceux de La Bédoule, Cassis, Auriol et Gémenos. Il s'agit du GHBC qui regroupe à ce jour 75 judokas."* Mais le Dojo c'est aussi trois stages d'une semaine tous les ans, la forte participation et le soutien des familles, l'organisation d'une belle fête de Noël pour les plus petits, la fête du club au mois de juin qui rassemble 300 personnes sur la terrasse de La Colombe. C'est encore, tous les deux ans, un tournoi reconnu pour son haut niveau technique et de qualité, des professeurs diplômés dans toutes les disciplines, une assiduité dominicale sur les tatamis. Pour Francis Assaïante, les raisons d'une telle dynamique, d'une aussi belle vitalité, résident *"dans un travail et des projets qui s'inscrivent sur la durée et le long terme, et une bonne équipe". ■*

Contact : Salle polyvalente La Colombe - 06 32 28 93 20



Médiathèque

Le 16 avril prochain, la Médiathèque accueille l'accordéoniste Vincent Peirani et le saxophoniste Emile Parisien pour un duo de jazz exceptionnel, un concert à ne manquer sous aucun prétexte, offert par la Bibliothèque Départementale des Bouches-du-Rhône. Au menu, valse, embardées et frénésies, de Schuman à Thelonious Monk, des Balkans au sud de la Marne... une valse musette qui serait passée par le Conservatoire, avant de prendre de la graine. Les deux musiciens rivalisent amicalement de chœurs, de petites phrases découpées, dévoilant des émotions cachées mais bien réelles. ■

Mercredi 16 avril, 20 heures, médiathèque Pablo-Neruda. Entrée libre.



Photo : Jörg Grasse-Geldermann



ESPACE de L'HUVEAUNE

SALLE DE SPECTACLE

Le 1^{er} avril, l'Espace de l'Huveaune accueille **"Binômes"**, produit par la compagnie Les Sens des Mots. Constitué de deux spectacles d'une heure chacun, **"Binômes"** célèbre la rencontre d'un savant et d'un auteur dramatique, résultat d'une collaboration entre des auteurs de théâtre, des artistes et des scientifiques, prenant la forme de projections vidéo, de lectures-spectacles et de rencontres. ■

19h02 : "Divines Désespérances", de Simon Granjeat.

21h02 : "Atlantides", de Jean-René Lemoine.



Le 9 avril, à 19h02, c'est au tour de la danse contemporaine, mais destinée au jeune public, d'investir nos planches : **"Henriette et Matisse"**, produit par la compagnie Kelemenis & Cie., en partenariat avec le Théâtre Comoedia d'Aubagne.

Monsieur Matisse, chacun le sait, est un grand peintre. Mademoiselle Henriette est son modèle. Lorsqu'elle pose et danse pour lui toujours deux pinceaux se disputent le trait ou la couleur...

Henriette est donc l'héroïne de notre petite fable. La résonance des prénoms est amusante. Mais une véritable Henriette Darricarrère, pendant les années 1920, aiguillonna la main du peintre... ■

Durée : 1h45, public : à partir de 5 ans.



La Candolle, une famille, un château



Le château de la Candolle vers 1912.

colave de Bonvin, marié à Sillette Vincens. Bertrand de Candolle, arrière petit fils d'Hugon, fils de Blanquier et d'Alix des Roustans de Vaquieres, marié en 1432 à Brigitte de Remesan, est seigneur de la Pène, Collongue, Venel, Puyloubier, Julhans. Il est aussi premier consul de Marseille, et obtint du roi René des lettres patentes, en particulier en 1434 et 1437, l'exonérant de toute imposition à la Pène. En 1442, il signe une transaction avec la communauté d'Aubagne qui reconnaît ce privilège. Les derniers représentants de la famille de Candolle à la Penne sont les enfants de Jean-François, Thérèse, Louis et Elisabeth, décédés lors de la peste de 1720. Une partie de la famille de Candolle resta en Provence, une branche immigra à la fin du XVI^e siècle en Suisse, dont est issu le célèbre botaniste Augustin Pyramus né le 04 février 1778 et décédé le 09 septembre 1841 à Genève. ■

Le Château de la Candolle est une vaste demeure du XVIII^e siècle construite sur les restes de la bastide de la famille de Candolle, à l'emplacement possible d'une villa massaliote. En 1471, le vieux château des Candolle, probablement proche de la Penne, est ruiné. Une bastide est attestée depuis 1428 au moins, mais cette dernière est en mauvais état ; aussi vers 1640 Claude de Candolle fait construire un nouveau bâtiment. Celui-ci est visible sur un document de 1709. Pendant la Grande Guerre, sous l'égide de la Croix Rouge, le château servit de centre de convalescence pour les blessés, puis fut occupé par les Allemands lors du deuxième conflit mondial. Aujourd'hui les familles Graveleau

et Jacquier en sont propriétaires. Le château de la Candolle tire son nom de la famille de Candolle, issue de la vieille noblesse provençale qui occupa ce lieu durant plusieurs siècles. Pons de Candolle, premier du nom, est baron de Peynier en 1184. Le premier ayant eu des terres sur la Penne en 1324 est Hugon, fils de Bertrand et de Dame Ni-

Pendant la Grande Guerre, le château servit de lieu de convalescence pour les soldats.





“Sasu la reine des blés” est le nom de la boulangerie pâtisserie artisanale, reprise le 18 décembre 2013 par Dahili Hilla, située au 53 Boulevard Jean-Jacques Rousseau. Les clients n’ont que l’embarras du choix tant l’offre est diversifiée. Pain traditionnel aux céréales, viennoiseries, gâteaux français et pâtisseries orientales, et des spécialités comme le “forti pain” aux cranberries, le “fricassé”, un sandwich tunisien à base de thon, le pain au seigle et citron... ■

52 Boulevard Jean-Jacques Rousseau
07 50 81 57 45



Le 28 mars 2013, le jeune Julien Besson a ouvert son premier salon sous l’enseigne “Les coiffeurs du Sud”. Coiffeur pour hommes et barbier, comme son grand-père dont il prend la relève, il accueille ses clients dans un salon très contemporain et chaleureux, où un écran TV diffuse en permanence l’actualité sportive via les chaînes thématiques qui lui sont dédiées. Le salon est ouvert de 9h à 19h non stop, tous les jours du mardi au samedi. ■

Les coiffeurs du Sud
166 Boulevard voltaire
04 88 04 33 14



Repris depuis août 2009 par Jacques Roche, le restaurant “La table des saveurs” se classe entre cuisine traditionnelle et “esprit brasserie”. Y sont proposés une cuisine réalisée à base de produits frais, élégamment présentés, une carte de salades, de pizzas et de viandes, mais aussi trois plats du jour et d’autres très variés. Une centaine de couverts à l’intérieur et une soixantaine en terrasse (aux beaux jours) en partie couverte et exposée plein sud, parking assuré devant l’établissement. Ouvert tous les midis du lundi au samedi, le soir uniquement pour les groupes. Il est préférable de réserver. ■

323 Boulevard Voltaire - 04 91 43 08 27



Installée depuis deux ans au 148 bd Voltaire, l’agence “Com on” dirigée par Anthony Caillet, est spécialisée dans la création de sites internet pour les professionnels. Son concept permet un bon référencement sur les moteurs de recherches, pour des sites personnalisés à échelle humaine, et s’inscrit dans un service de proximité. Bref, un spécialiste près de chez vous ! Ouverture du lundi au vendredi de 9h30 à 18h30 non stop. ■

148 Boulevard Voltaire – 04 91 91 75 69



En application de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité, et selon les modalités prévues par le règlement intérieur du Conseil Municipal, votre Magazine ouvre ses colonnes à l'expression des groupes politiques constitués au sein de l'assemblée communale.

Liste d'ouverture citoyenne de la gauche pour l'avenir de la Penne sur Huveaune

Le vote du 23 mars prochain sera décisif pour l'avenir de notre commune. Le programme municipal que nous avons élaboré pour l'avenir de La Penne, s'appuie sur la défense de valeurs auxquelles je vous sais indéniablement attaché, et qui nous vaut d'avoir recueilli votre confiance depuis de nombreuses années : des valeurs aussi fondamentales que la défense de nos services publics, des valeurs aussi essentielles que la justice sociale, la solidarité, le partage, la proximité.

Nous pourrions compter sur votre soutien massif, dès le 23 mars, afin de remporter une victoire qui sera la vôtre. Dès le premier tour, nous ferons ensemble la démonstration puissante de cet attachement à ces valeurs qui nous portent. Face à toutes celles et ceux qui refusent le débat d'idées, et qui agitent de pathétiques épouvantails, qui sombrent dans la démagogie afin de mieux cacher la pauvreté de leur programme, nous exprimons notre détermination à nous opposer à tout ce qui est susceptible de démanteler ce que nous avons bâti depuis tant d'années.

Dès le premier tour, dès le 23 mars, nous remporterons tous ensemble cette belle et grande victoire.

La liste du village

Cette tribune d'expression sera la dernière de ce mandat. Ces mots seront donc nos derniers mots en tant que responsables de l'opposition.

Ces six dernières années, avec mes colistiers Nicole Roure et Pierre Brottier nous avons défendu nos idées pour être dignes de nos électeurs. Nous nous sommes posés en défenseurs de l'intérêt général et des contribuables.

En avril 2014 débutera une nouvelle mandature municipale. Je formule l'espoir que la Penne sur Huveaune et les pennois dans leur ensemble soient les grands gagnants du prochain scrutin quel que soit leur choix.

Merci.

Nicole Roure, Pierre Brottier, Christophe Szabo.
www.listeduvillage.com

Yvette Jaccard

L'heure des choix ...

L'équipe sortante affiche un bilan globalement positif !

La prochaine reverra t'elle enfin à la baisse :

- Ses indemnités de fonction toujours votées au maximum en début de mandat,

- Ses contrats de sous-traitance où le privé se gave depuis des lustres aux dépens

du public, donc du contribuable ?

Et un dernier vœu adressé aux équipes entrées en lice afin que la campagne qui s'ouvre reste digne.

Espérons que le corbeau, jamais identifié, qui avait sali une colistière en 2008 n'éclaboussera plus notre village qui mérite mieux.

Yvette Jaccard, simple citoyenne
(06 22 13 40 59)

NAISSANCES

BOISBINEUF Camille • 12/12/2013

VICAIRE Théodore • 18/12/2013

PABLO Elena • 01/01/2014

HENNINOT Clément • 02/01/2014

BAZZUCCHI Lexie • 10/01/2014

FITENI Liam • 13/01/2014

CAUVIN Benjamin • 28/01/2014

YESSAD Malo • 04/02/2014

LLOVERA ROBERT Pascual • 08/02/2014

ADBELAZIZ Lyna • 12/02/2014

TALET Marley • 22/02/2014

HARZI Maïssane • 25/02/2014

MARIAGES

RICO Olivier et BOURET Sandrine
11/01/2014

HARZI Mehdi et ZRARAÏ Sarah
18/01/2014

SALNOT Thomas et DEMCHENKO Tetiana
25/01/2014

SALNOT Yannick et RIVIERE Marie-Josée
22/02/2014

PATRICE Jean-Yves et HAGÉRY Marc
08/03/2014

DÉCÈS

MZOUGHJI Mohamed • 01/01/2014

RZEPKA Joséphine • 10/01/2014

EMBRY née VIDAL Aline • 11/01/2014

BLONDET née SEDITA Santa
11/01/2014

SCHOETTEL née CHAUMERY Denise
18/01/2014

COMTE née CHOUQUET Marie-Rose
18/01/2014

HUYNH Chanh • 21/01/2014

CARIAS née FLORENS Paule • 22/01/2014

ROSZAK née CORSI Ielca • 23/01/2014

KLOS née ROBÉLIN Renée • 28/01/2014

LOPEZ Alfonso • 05/02/2014

ANDRÉ Claude • 22/02/2014

En vue de leur recensement militaire, les jeunes gens (filles et garçons) nés entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 1998, et âgés de 16 ans révolus, sont priés de se présenter en Mairie, jusqu'au 31 mars 2014, munis de leur carte d'identité en cours de validité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.



**Le 17 janvier dernier, plus de 600 personnes
étaient présentes à l'Espace de l'Huveaune,
pour la cérémonie des Voeux
de la Municipalité**

